

## Critères d'évaluation utilisés par le Collège d'évaluation à l'étape 1

Nom de la personne candidate :

Titre de la chaire :

Secteur et niveau de la chaire :

CRSH  CRSNG  IRSC

Niveau  1  2

### Critères d'évaluation #1 : Qualité de la personne candidate

Pour satisfaire aux critères du Programme, la personne candidate doit :

Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• être une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine;</li><li>• être un ou une chef de file de réputation internationale dans son domaine;</li><li>• avoir un excellent historique de recrutement et de supervision d'étudiants aux cycles supérieurs et de chercheurs postdoctoraux.</li></ul>
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• être une excellente chercheuse ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;</li><li>• avoir démontré qu'elle ou qu'il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;</li><li>• avoir le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs.</li></ul>

Cote :  A (1<sup>er</sup>- 10<sup>e</sup> percentile)  B (10<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> percentile)  C (20<sup>e</sup> - 30<sup>e</sup> percentile)  D (30<sup>e</sup> + percentile)

Commentaires

### Critères d'évaluation #2 : Qualité du programme de recherche

- Qualité, originalité et caractère novateur du programme de recherche
- Impact des résultats de recherche dans le domaine et sur la scène internationale, le cas échéant

Cote :  A (1<sup>er</sup>- 10<sup>e</sup> percentile)  B (10<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> percentile)  C (20<sup>e</sup> - 30<sup>e</sup> percentile)  D (30<sup>e</sup> + percentile)

Commentaires :

---

Nom de la personne candidate :

Titre de la chaire :

Secteur et niveau de la chaire :

CRSH

CRSNG

IRSC

Niveau  1  2

---

### Critères d'évaluation #3 : Effet structurant

La proposition de CRC génèrera :

- Un milieu de recherche et de formation stimulant au sein du laboratoire de la personne candidate, mais surtout de l'Université;
- Un effet de levier important pour la faculté, le département, le centre de recherche (s'il y a lieu), et pour l'Université tant à l'échelle nationale que sur la scène internationale;
- Une augmentation de la capacité de recherche dans le domaine, un renforcement d'un pôle d'excellence à l'Université ou la stimulation d'un domaine en émergence.

**Cote :**  **A** (1<sup>er</sup> - 10<sup>e</sup> percentile)  **B** (10<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> percentile)  **C** (20<sup>e</sup> - 30<sup>e</sup> percentile)  **D** (30<sup>e</sup> + percentile)

**Commentaires :**